

**ANNEXE N°3 : DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES AU CONCOURS  
EXTERNE POUR L'ACCÈS AU CORPS DE TECHNICIEN D'ART DE CLASSE  
NORMALE, MÉTIERS DE LA CÉRAMIQUE, SPÉCIALITÉ « CÉRAMIQUE »  
DU MINISTÈRE DE LA CULTURE**

*MINISTÈRE DE LA CULTURE  
Secrétariat général - Département du recrutement, de la mobilité et de la formation  
Bureau des concours et de la préparation aux examens*

**CERTIFICAT MÉDICAL : DEMANDE D'AMÉNAGEMENTS  
D'ÉPREUVES**

Je, soussigné(e), \_\_\_\_\_

docteur en médecine, médecin agréé de l'administration, certifie que

M./Mme \_\_\_\_\_

Inscrit(e) au concours externe de technicien d'art de classe normale, métiers de la céramique, spécialité « céramique »

Demeurant \_\_\_\_\_

est atteint(e) d'un handicap qui justifie l'application des dispositions suivantes : **cocher et/ou renseigner le(s) tableau(x) ci-dessous :**

Type d'aménagements	Épreuve écrite d'admissibilité	Épreuves orales d'admissibilité
Majoration d'un tiers-temps		
Utilisation d'une machine à écrire, d'un ordinateur (à préciser)		
Assistance d'un(e) secrétaire		
Assistant spécialiste d'un mode de communication		
Lecteur de sujet		
Sujets en braille		
Sujets grossis		
Accessibilité des locaux		
Autres aménagements (à préciser)		

Type d'aménagements	Épreuve pratique d'admission	Épreuve d'admission de dessin
Majoration d'un tiers-temps		
Utilisation d'une machine à écrire, d'un ordinateur (à préciser)		
Assistance d'un(e) secrétaire		
Assistant spécialiste d'un mode de communication		
Lecteur de sujet		
Sujets en braille		
Sujets grossis		
Accessibilité des locaux		
Autres aménagements (à préciser)		

- est atteint(e) d'un handicap qui ne nécessite pas un aménagement d'épreuves.  
 est atteint(e) d'un handicap mais ne souhaite pas bénéficier d'un aménagement d'épreuves.

À \_\_\_\_\_, le

**Signature :**

**Le candidat doit téléverser ce document, au plus tard le 23 mars 2020, avant minuit, heure de Paris (date de téléversement faisant foi) dans l'espace candidat de l'application d'inscription Cyclades à la rubrique « Mes justificatifs ».**